

Valorisation des mesures de protection du climat dans l'agriculture Suisse

Contexte politique et juridique

La Suisse s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 50 % d'ici 2030, en ligne avec l'Accord de Paris. L'agriculture y joue un rôle crucial en tant qu'émetteur et secteur potentiellement réducteur de ces émissions. La Stratégie Climat pour l'agriculture et l'alimentation 2050, définit trois objectifs principaux : une agriculture adaptée au climat, une réduction de l'empreinte GES de l'alimentation, et une diminution des émissions agricoles de 40 % par rapport à 1990.

Sur le plan international, des initiatives comme l'Accord de Paris et la Science-Based Targets initiative (SBTi) guident les entreprises dans la quantification des émissions, en particulier à travers les trois "Scopes" qui couvrent les émissions directes et indirectes des secteurs concernés. La production agricole pèse ainsi lourd dans le bilan des entreprises agro-alimentaires qui doivent décarboner l'ensemble de leur chaîne de valeur via le scope 3, ce qui représente un défi de taille. En Suisse, la Branchenplattform Klima (BPK) n'a pas réussi à proposer une solution qui prend en compte l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur. La BPK sert maintenant de plateforme d'échange.

La protection du climat en Suisse

AgrolImpact a entrepris la coordination des efforts sectoriels pour réduire les émissions de GES, notamment en développant des certifications climatiques des exploitations agricoles et en intégrant la séquestration du carbone dans les sols. La démarche AgrolImpact permet d'accompagner financièrement la transition climatique. A ce jour, AgrolImpact est l'unique initiative qui rétribue financièrement les efforts de réduction. IP-Suisse se dessine comme nouvel acteur, avec un système simplifié pour mesurer les réductions des émissions, mais le système de financement n'est pas encore acquis.

Réduction

- Pratiques agricoles : diminution des engrais minéraux, optimisation de l'alimentation animale, machines électriques, etc.
- Chaîne de valeur : réduction des pertes alimentaires, transport bas carbone, efficacité énergétique en transformation.

Séquestration

- Augmentation de la matière organique du sol
- Analyses coûteuses et effet sur le long terme (min. 6 ans)

Compensation

- Financement de projets externes (ex. reforestation via KliK).
- Ne doit pas remplacer la réduction directe mais servir en complément.

L'agriculture suisse fait face à plusieurs défis liés à la décarbonation, notamment la complexité des mesures de réduction des émissions et la coordination entre les nombreux acteurs. L'USP, membre d'AgrolImpact depuis 2024, défend les intérêts des agriculteurs dans ce contexte en travaillant sur des questions comme la rémunération équitable des efforts climatiques, la simplification des démarches administratives et la cohérence du système. L'USP s'engage activement à concrétiser les différentes démarches, tout en garantissant la cohabitation des différents systèmes.